

Préparation de l'hommage national à notre collègue Samuel Paty

Caroline Bruyère, Theodora Matzneff, Arnaud Chantrenne, Hervé Ruet, Laurent Graziano

Collège « La Combe de Savoie » - Albertville – 2 novembre 2020



Samuel Paty, 47 ans, professeur d'histoire-géographie au collège du Bois d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine

Enseignant assassiné : le film des événements



Collège du Bois d'Aulne,
Conflans-St-Honorine, 17 octobre

Lille, 18 octobre



Place de la République à Paris, 18 octobre

Mosquée de Pantin, 20 octobre



Mes libertés

- Liberté d'opinion
- Liberté d'expression
- Liberté de croire

Les limites à la liberté

- Faire l'apologie du terrorisme
- Faire de la discrimination
- Incitation à la haine et à la violence

Rappel de la loi :

- ❑ Les propos haineux, d'incitation à la violence sont punis par la loi : 1 an d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.
- ❑ Apologie du terrorisme : 5 ans de prison, 75.000 euros d'amende ; 7 ans de prison si l'apologie se fait sur internet.
- ❑ La discrimination (faire des différences entre les êtres humains, par rapport à leur origine ou leur religion, ou leur sexe etc.) est punie de 3 ans de prison ferme et de 45.000 euros d'amende.

Liberté d'opinion

Liberté de réunion

Liberté de circulation

Liberté de conscience (croire, ne pas croire, douter)

Exemples de libertés

La **LIBERTÉ** consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.
Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1789

Exemples de limites fixées par la loi

Apologie du terrorisme

Discrimination en raison de la couleur de peau

Discrimination en raison de l'orientation sexuelle d'une personne

Propos haineux et incitation à la violence.

5 ans de prison, 75 000 euros d'amende ; 7 ans de prison si l'apologie se fait sur internet.

3 ans de prison ferme et de 45 000 euros d'amende.

1 an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

Travailler sur les faits

- a) Comment avez-vous appris ce qui s'est passé ?
- b) Qu'avez-vous ressenti ?
- c) Quelle est votre opinion sur cet évènement?

Domaine public, faisant l'objet d'une large reconnaissance collective

UN FAIT correspond à une **réalité**. Il peut être compris différemment selon les personnes et selon la façon dont il a été présenté.

Domaine privé voire intime mais pouvant être partagé par un groupe de personnes

UNE OPINION est un **jugement**. Notre jugement **peut être influencé** par notre entourage, par les médias, les réseaux sociaux.

LE CADRE DE LA LOI FIXE LES LIMITES ET NOTRE RESPONSABILITÉ

UNE CROYANCE est une **opinion intime** et qui **exclut le doute** ; adhésion donnée sans réflexion personnelle.

QUE PEUT-ON EXPRIMER LIBREMENT ?

LA VÉRITÉ constituée d'un ensemble de faits dont les sources sont vérifiées et reconnues à un moment donné.

DES SENTIMENTS s'appuient sur des **émotions**, des **sensations**. Bien que réels, les sentiments **ne constituent pas** pour autant **une vérité** mais plutôt une impression.



Pour la semaine du 16 novembre 2020, pour un cours d'EMC, réaliser un dessin ou apporter un objet ou raconter un moment où vous vous êtes sentis libre. Vos productions seront mises en valeur si vous le souhaitez dans l'ENT de la classe et pourront figurer dans une exposition au CDI pour la journée de la Laïcité le 9 décembre prochain.

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse.

Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette oeuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! — Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. [...]

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! [...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années oeuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront. »

Jean Jaurès, *La Dépêche, journal de la démocratie du midi*, 15 janvier 1888.